

COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2016
--

Le **31 mai 2016** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Verneuil-Sur-Seine, légalement convoqué le **mercredi 25 mai 2016**, s'est réuni à l'Espace Maurice Béjart, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Philippe TAUTOU**, Maire ;

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de : **33** Quorum : **17**

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs **FRANCOIS-DAINVILLE, LEJEUNE, JEGOUIC, BOURDAIN, MAURIN, HOURQUIN**, adjoints ;

Mesdames et Messieurs **FEDIERE, DALLE, DESHAYES, MAS, DUPONCHEL, GLORANT, YARD, FREJABUE, SOHM, FAUQUET, LEVERT, SEBILEAU, CHRISTOPHOU, SASSO, FOURNET**, conseillers municipaux ;

Absents représentés :

Pierre-Claude DESSAIGNES représenté par **Hubert FRANCOIS-DAINVILLE**,
Catherine SZYMANEK représentée par **Philippe TAUTOU**,
Alain MOLHO représenté par **Hervé MAURIN**,
Anne-Marie OLIVIER représentée par **Julien FREJABUE**,
Pascal CHAMPION représenté par **Louissette FEDIERE**,
Laurent BAROUX représenté par **Patrice JEGOUIC**,
Nathalie PRUVOT représentée par **Pascale DESHAYES**,
Rafla BEN AROUS représentée par **Hélène SOHM**,
Marie-Laure ARNOUX représentée par **Guillaume SEBILEAU**,
Christian HOISNARD représenté par **Michèle CHRISTOPHOU**.

Absents excusés : **Philippe LENFANT**

Nombre de pouvoirs : **10**

Nombre de conseillers effectivement présents : **22**

Nombre de votants : **32**

Secrétaire de séance : **Patrice JEGOUIC**

Après avoir fait procéder à l'appel nominal et s'être assuré que le quorum était atteint, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR :

Le procès-verbal du conseil municipal du 12 avril 2016 est **approuvé à l'unanimité**.

DEMANDE D'ADHESION DU SIVOM DE MAISONS-MESNIL AU SIDECOM ET AU SIVOM DE SAINT GERMAIN EN LAYE

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, **donne son accord** à l'adhésion du SIVOM de Maisons-Mesnil :

- au Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Communication (SIDECOM),
- au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) section fourrière et CSAPA.

DEMANDES D'AFFILIATION VOLONTAIRE AU CIG

La commune de Plaisir et la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont saisi le CIG d'une demande d'affiliation volontaire. Ces demandes sont subordonnées à l'avis préalable de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au CIG qui disposent d'un délai de deux mois pour faire part de leur position.

Le Conseil municipal, **à l'unanimité, approuve** l'affiliation volontaire au Centre interdépartemental de Gestion de la commune de Plaisir et de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

RAPPORTS RELATIFS A LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET AU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE DE FRANCE PERÇUS AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Tautou et pris connaissance des rapports annexés aux délibérations **prend acte** du bilan des actions entreprises au cours de l'année 2015 dans le cadre de la politique de développement social urbain.

TARIFS VILLE

Après avoir entendu l'exposé de M.Tautou, le Conseil Municipal, **à la majorité**, (4 votes contre : MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO, FOURNET), **décide** de maintenir les tarifs 2015-2016 indexés à l'IPCH pour 2016-2017

TARIFS DE L'ESPACE MAURICE BEJART

Après avoir entendu l'exposé de M. Jegouic, le Conseil Municipal, **à la majorité**, (4 abstentions : MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO, FOURNET), **approuve** l'ensemble des tarifs tels qu'ils sont récapitulés dans le livret des tarifs de la ville annexé à la présente délibération.

VENTE A LA COMMUNE PAR LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE « LE PARC DE VERNEUIL » DE LA PARCELLE AC N°400-401 SITUEE RUE DU PRE ROUSSELIN

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, décide d'acquérir** le terrain cadastré section AC n° 400-401 situé rue Pré Rousselin, appartenant au Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble « Le Parc de Verneuil » moyennant le prix de un euro pour le lot n° 4 d'une contenance de 1 294 m² et 110 000 € pour le lot n° 1 d'une contenance de 971 m².

BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES 2015

Le Conseil Municipal, **à la majorité**, (5 abstentions : M. LEVERT et MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO, FOURNET), **adopte** le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la commune de Verneuil-sur-Seine pour l'exercice 2015 tel qu'il figure en annexe de la présente délibération.

CANDIDATURE DE LA COMMUNE DE VERNEUIL AU DISPOSITIF PRIOR'YVELINES EN FAVEUR DU LOGEMENT.

Le Conseil Municipal, **à la majorité**, (M. SEBILEAU s'abstenant et MM. MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO et FOURNET ne prenant pas part au vote), **décide**, dans le cadre de sa politique de développement du logement, de faire acte de candidature au programme d'appel à projet Prior'Yvelines.

MARCHE DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU PARC DU CHAMPCLOS :

AVENANT 1 : LOT 4 : VRD ET ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, **à la majorité**, (MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO, FOURNET ne prenant pas part au vote), **approuve** la passation de l'Avenant n°1 au marché n° 2015-26 concernant les travaux de requalification du parc du Champclos - Lot 4 – VRD et éclairage public, attribué au Groupement PMS (mandataire) et RAOUL TAQUET Cie (cotraitant).

AVENANT 2 : LOT 2 : FOURNITURES ET PLANTATIONS

Le Conseil Municipal, **à la majorité**, (MM. et MMES CHRISTOPHOUL, HOISNARD représenté par MME CHRISTOPHOUL, SASSO, FOURNET ne prenant pas part au vote), **approuve** la passation de l'Avenant n°2 au marché n° 2015-26 concernant les Travaux de requalification du parc du Champclos - Lot 2 – Fournitures et plantations, attribué à la société TERVERTE.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement de ce concours, fixe le montant des récompenses et désigne les membres du jury :

Patrice JEGOUC, adjoint au Maire, Pascal CHAMPION, Eric GLORANT, Pascale DESHAYES et Christian HOISNARD, conseillers municipaux, ainsi que Madame LEVERT et Charlie GRIGGIO, membres extérieurs.

CONCOURS ARTISTIQUE DE LA B.D.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement de ce concours pour 2016 annexé à la présente délibération.

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant le procès-verbal d'installation du Conseil municipal élu le 29 mars, le Conseil Municipal, à la majorité, (1 vote contre : Monsieur SEBILEAU) adopte le règlement intérieur du conseil municipal annexé à la présente délibération.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Fait à Verneuil-sur-Seine le 31 Mai 2016.

**Le Maire,
Président de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise**

Philippe TAUTOU